



Dimanche 6 Septembre 2026

Comité de quartier Lagord- Vendôme-La Vallée

VIDE - GRENIER

Buvette

TARIFS : 10€ l'emplacement de 2,5m

Limité à 100 exposants

Café offert aux exposants.

**Parking Espace CULTUREL
E.LECLERC Fief Rose à Lagord**

Restauration possible à proximité

RENSEIGNEMENTS Par tél : 06-67-12-77-08 ou 06-81-14-30-43

Par mail à "salerno_andre@orange.fr"

Date limite d'inscription le 28 août 2026

RÉSERVATIONS : Envoi des documents par la poste à :

SALERNO André - 47, rue des Chaumes - 17140 Lagord

Les emplacements sont de 2,5 mètres minimum, soit 10€.

Stationnement d'un seul véhicule autorisé à partir de 5 mètres minimum

Non adhérent comité : x 10 € soit le règlement de € ci-joint.

Adhérent comité : x 5 € soit le règlement de € ci-joint.

ATTESTATION (personne physique)

Je soussigné(e),

NOM.....

Prénoms.....

Né(e) le : __ / __ / ____

à

Adresse.....

.....

.....

CP : Ville :

N° carte Identité :

Tél : __ / __ / __ / __ / __

Adresse E-mail :

.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels usagés (article L310-2 du code du commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

- L'inscription implique l'acceptation de ce règlement (article R321-9 du code pénal)

Fait à le/...../ 2026.

Signature obligatoire :

Règlement du vide grenier :

- La vente de boissons est strictement gérée par l'association organisatrice.
- L'utilisation d'une sono individuelle n'est pas autorisée
- L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule.
- Un seul véhicule est autorisé par emplacement de 5 mètres minimum.
- La place attribuée par les organisateurs ne sera pas modifiable le jour du vide grenier pour quelque raison que ce soit, la somme versée ne sera pas remboursée
- Les demandes de dernière minute seront prises en fonction des emplacements disponibles.
- Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand de 8h à 18h, quitter les lieux avant 19h00 débarrasser, nettoyer et emporter ses déchets.

- Règlement par chèque à l'ordre de "Comité de quartier Vendôme-La Vallée"

- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité obligatoire

- Pas de remboursement en cas de désistement

- Si le dossier est incomplet il ne sera pas pris en compte

- Date limite d'inscription le 28 août 2026

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE